

Intitulé de l'UE	Offre touristique : géographie et patrimoine II
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Mehdi LOOR	75	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Géographie touristique	25h	Maxime ANTOINE
Organisation du secteur du tourisme	25h	Mehdi LOOR
Patrimoine et histoire de l'art	25h	Frédérique BINON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Géographie touristique : 25h de théorie
Organisation du secteur du tourisme : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Patrimoine et histoire de l'art : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Géographie touristique : Français
Organisation du secteur du tourisme : Français
Patrimoine et histoire de l'art : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

- Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
 - Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
 - Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes
 - Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
 - Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
 - Exploiter les potentialités des logiciels et des outils de recherche d'information et de réservation spécifiques au secteur
 - Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
 - Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
 - Assurer la gestion commerciale et financière des activités et / ou projets, calculer et optimiser les coûts de revient et les prix de vente
 - Veiller à la qualité et à l'amélioration constante des ressources matérielles et humaines, anticiper et gérer les situations de crise, les plaintes, les litiges
 - Exploiter des indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs et participer à leur conception
 - Évaluer les implications des activités en termes d'éthique et de développement durable, proposer des améliorations
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
 - Constituer et rendre opérationnelle la documentation professionnelle, tenir à jour, trier et organiser les sources d'information
 - Structurer et équilibrer les offres, les produits, en fonction du profil du public cible

Acquis d'apprentissage spécifiques

[E-TGEO-201] Géographie touristique

- Localisation précise de sites touristiques avec leurs caractéristiques, incluant leur approche historique, tant en Belgique, en France et dans le reste de l'Europe.
- Comprendre les interactions existant entre eux.
- Lire, analyser, comprendre les interactions entre la géographie et le développement du tourisme.

[E-TTOU-201] Organisation du secteur du tourisme

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement du secteur du tourisme (jargon, distinction des différents acteurs, etc.)
- Faire la distinction entre les différents Tour-Opérateurs, et les différents types d'agences de voyages
- Comprendre le mode de fonctionnement des différentes entreprises agissant activement dans le secteur du tourisme (organismes de promotion du tourisme, hôtellerie, etc.), et analyser leur évolution au fil du temps
- Calculer les prix des forfaits des Tour-Opérateurs vendus dans les agences de voyages.
- Calculer des temps de vol et maîtriser les notions de " décalage horaire "

- -Distinguer les différents acteurs de l'hôtellerie (catégories, jargon, etc.)
- -Développer une analyse réflexive et critique d'articles de presse reflétant l'actualité des secteurs étudiés en faisant ressortir la théorie vue au cours

- -Etc. (à déterminer selon le temps restant)

Contenu de l'AA Géographie touristique

Les différents types de tourisme (avec exemples en Belgique)

- Le thermalisme
- Les espaces littoraux
- Le littoral belge
- Le tourisme urbain
- Le tourisme culturel

- Le tourisme d'affaire
- Le tourisme commercial
- Le tourisme événementiel
- Le tourisme ludique
- Le tourisme de mémoire
- Le tourisme rural

Contenu de l'AA Organisation du secteur du tourisme

- -Organisation générale de l'activité touristique: terminologie propre, historique du tourisme, évolution actuelle, acteurs principaux et analyse des flux touristiques
- -Décalage horaire: théorie et exercices pratiques sur les temps de vol
- -Organismes de promotion du tourisme: typologie, contraintes. Analyse et description des organismes de promotion du tourisme en Belgique, et leurs impacts
- -Caractéristiques du domaine de l'hébergement: terminologie propre, typologie, normes et contraintes, analyses de cas, approche des nouvelles tendances
- -Agences de voyages: typologie, statut et obligations légales, processus de vente, exercices pratiques sur la vente de produits touristiques dans les catalogues de voyages.
- -Tour-Opérateurs: typologie, statut et obligations légales, processus de fabrication d'un forfait touristique.
- -Etc. (à déterminer selon le temps restant)

Contenu de l'AA Patrimoine et histoire de l'art

- Présentation chronologique et approche synthétique des arts de la préhistoire,
- arts de l'antiquité (Mésopotamie, Egypte, Grèce, Etrurie, Rome)
- art juif, art musulman dans l'Europe médiévale
- arts du Moyen-Âge (art paléochrétien, art byzantin, art roman, art gothique)
- art de la Renaissance
- art baroque et maniérisme

Méthodes d'enseignement

Géographie touristique : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Organisation du secteur du tourisme : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas, Powerpoint

Patrimoine et histoire de l'art : cours magistral

Supports

Géographie touristique : copies des présentations, notes de cours

Organisation du secteur du tourisme : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Powerpoint

Patrimoine et histoire de l'art : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Géographie touristique

Les espaces du tourisme et des loisirs, A. Simon, Dunod, 2017.

Le tourisme dans le monde, A. Mesplier, Bréal, 2015.

Ressources bibliographiques de l'AA Organisation du secteur du tourisme

Presse spécialisée : Travel Magazine, l'Echo Touristique, ...

Brochures des Tour Opérateurs

Ressources bibliographiques de l'AA Patrimoine et histoire de l'art

Caradec M-A "L'Art tout simplement", 2010.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Géographie touristique : 33% Organisation du secteur du tourisme : 34% Patrimoine et histoire de l'art : 33%
Langue(s) d'évaluation	Géographie touristique : Français Organisation du secteur du tourisme : Français Patrimoine et histoire de l'art : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Géographie touristique :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Organisation du secteur du tourisme :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Patrimoine et histoire de l'art :	
Examen écrit 50% Évaluation continue 50%	
L'étudiant doit être présent à 75% des évaluations continues pour prétendre présenter l'examen écrit	

Année académique : **2019 - 2020**